

Réf: Dossier N° 037147

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ROYAL EXPRESS TRANSIT » en abrégé « REX
TRANSIT »

Siège social Abidjan, Treichville, AVENUE 21 RUE 11, Lot 493B,
Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ROYAL EXPRESS TRANSIT » en abrégé
« REX TRANSIT »

Objet : Transit, commissionnement en douane et toutes activités connexes. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, AVENUE 21 RUE 11, Lot 493B,
Ilot NEANT

Dirigeant(s) : M LAKPA JULIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05220 du 16/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25657/GTCA/RC/2021 du 16/09/2021

